Chambéry/Aix-les-Bains : le Covid provoque le report de l'enquête mobilité sur le territoire

MIS EN LIGNE LE 15/01/2022 À 14:00 PAR AUBANE LEMAIRE (/609267/DPI-AUTHORS/AUBANE-LEMAIRE)

Normalement prévue dès le 11 janvier, l'enquête qui vise à étudier les déplacements des habitants de Grand Lac, Grand Chambéry, Cœur de Savoie et de l'avant-pays savoyard est reportée à une date inconnue, le Covid brouillant la mobilité des habitants.

La VRU de Chambéry est notamment visée dans l'étude, mais aussi les autres modes de déplacements : bus, vélo, train...

Elle aurait dû débuter mardi 11 janvier, mais le Covid en a décidé autrement. L'enquête mobilité EMC², qui doit analyser les déplacements des habitants de Grand Lac, Grand Chambéry, Cœur de Savoie et de l'avant-pays savoyard, a finalement été reportée. Avec la pandémie et le retour du télétravail, *« on n'aurait pas eu les bons indicateurs »,* confie Emmanuelle Blanchet, **directrice de Métropole Savoie (http://www.metropole-savoie.com/)**, qui chapeaute l'étude. Mais peut-être n'avez-vous pas entendu parler de cette initiative ? C'est l'occasion de faire le point.

Qu'est-ce que l'étude EMC2 ?

Il s'agit d'une enquête dans laquelle peuvent s'engager tous les territoires français qui le souhaitent. Une partie de la Savoie est donc entrée dans ce dispositif qui vise à étudier les déplacements des citoyens sur une zone donnée. *« Ces enquêtes ont pour objectif d'apporter une connaissance fine des déplacements sur un territoire en fonction du profil socio-économique du ménage, s'il se déplace en voituure, à vélo, en train...*, explique Emmanuelle Blanchet. *Nous étudions tous les déplacements réalisés un jour moyen de semaine et en week-end »,* que ce soit pour aller au travail, faire ses courses ou aller chercher ses enfants à l'école.

« Cela va permettre de cerner le profil de la mobilité sur le territoire et donc d'avoir une vision claire de ce qu'il faut faire pour les politiques publiques futures », ajoute le président de Métropole Savoie, Jean-Claude Montblanc.

Comment devrait-elle se dérouler ?

L'enquête aura lieu durant neuf semaines auprès d'un échantillon de ménages représentatifs, qui ont été contactés en amont. L'objectif est d'avoir 4 500 réponses afin de bien analyser tous les aspects de ces déplacements. Les entretiens se dérouleront en face-à-face en ville et par téléphone pour les communes rurales. Une enquête complémentaire est aussi prévue sur une plateforme internet pour questionner les habitants, entre autres, sur le télétravail, l'utilisation du digital dans la planification de leurs déplacements ou leur fréquence d'usage du covoiturage.

Qui va la financer ?

Ce sont les élus qui décident de mener ce type d'enquête. Le financement est donc public, réparti entre l'ensemble des partenaires qui soutiennent l'étude. On retrouve notamment Métropole Savoie (le syndicat mixte du SCoT), le Département, la Région ou l'État.

Quand va-t-elle avoir lieu ?

Tout comme les citoyens choisis ont été avertis de leur sélection à l'enquête, ils ont aussi reçu un courrier pour annoncer son report. Mais la date de début de l'enquête reste pour l'instant assez floue. *« On attend fin janvier où on aura un comité de pilotage pour y voir plus clair*, précise Jean-Claude Montblanc. *On*

aimerait que ce soit en 2022 car il y a énormément de travail après la collecte pour analyser les données. Dans le calendrier d'origine, la publication des résultats devait avoir lieu début 2023. » Il faudra donc encore patienter pour savoir exactement comment se déplacent les Savoyards.

Cerema

L'enquête mobilité est supervisée par **le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), (https://www.cerema.fr/fr/activites/mobilites/connaissance-modelisation-evaluation-mobilite/observation-analyse-mobilite/enquetes-mobilite-emc2)**qui est ici assistant à maîtrise d'ouvrage. C'est cet organisme qui accompagne les acteurs locaux avant, durant et après l'enquête et *« garantit le bon déroulé »* du processus, en suivant une méthodologie créée elle aussi par le Cerema. Une fois l'enquête lancée, c'est un prestataire qui réalise la collecte de données, mais le Cerema est toujours là et contrôle le travail du prestataire. Cette enquête était en tout cas la bienvenue selon Métropole Savoie. *« Les dernières données que nous avions dataient de 2007. Les pratiques des personnes ont évolué en 15 ans, encore plus avec le Covid. »*

Quelles zones sont concernées par l'étude?

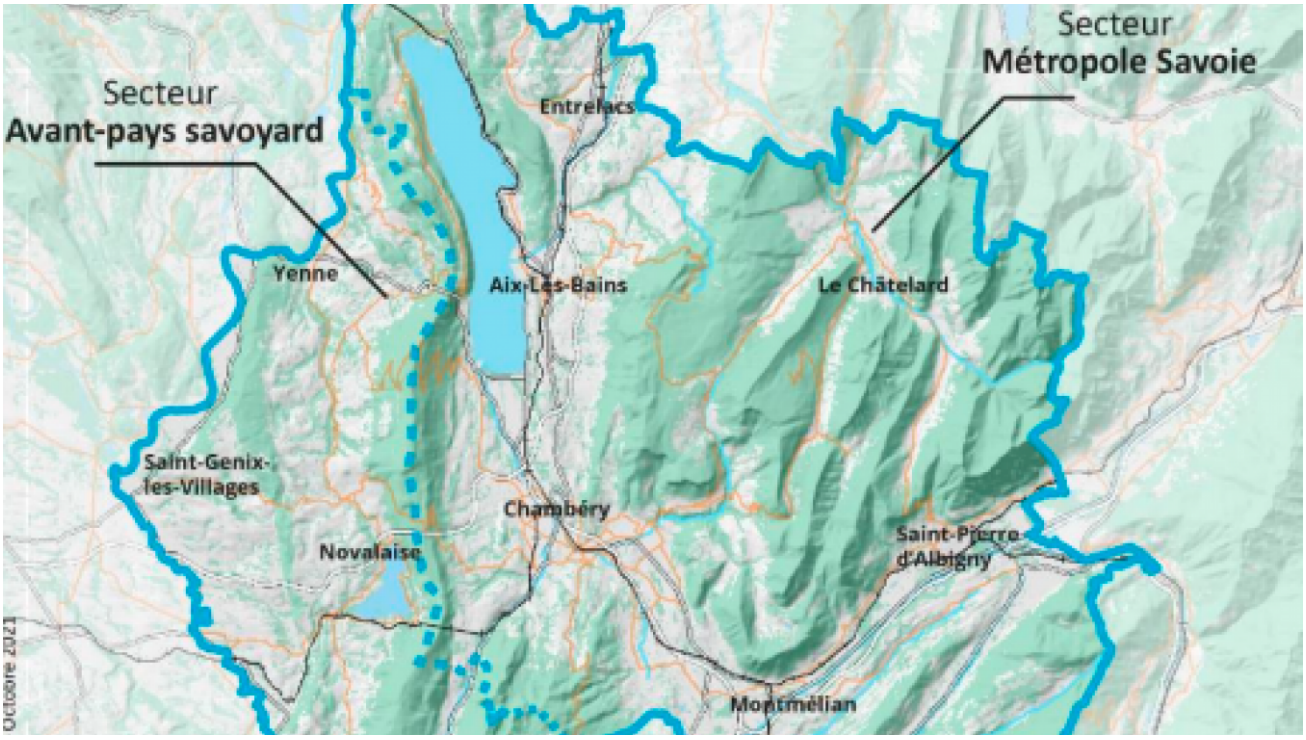

L'enquête mobilité étant chapeautée par le syndicat mixte Métropole Savoie, elle couvre son territoire, composé des agglomérations de Grand Lac et Grand Chambéry, et de la communauté de communes Cœur de Savoie. Elle concerne aussi l'avant-pays savoyard. Cette zone permet une étude vraiment approfondie des déplacements grâce à sa variété. *« On a par exemple un secteur très urbain entre Grésy-sur-Aix et Montmélian, qui concentre beaucoup de l'habitat et de l'emploi, et d'autres secteurs plus périurbains ou ruraux où on a moins de déplacements et des temps de trajets différents »*, explique Emmanuelle Blanchet, directrice de Métropole Savoie. Au total, 151 communes sont incluses dans l'étude. Dans chacune d'elle, plusieurs foyers seront interrogés.

L'axe Grenoble-Aix-les-Bains déjà identifié

« La configuration géographique de notre territoire fait que l'on a un gros enjeu de mobilité en plaine, de Grenoble à Aix-les-Bains, voire au-delà, explique Jean-Claude Montblanc, le président de Métropole Savoie. *C'est un sillon autour duquel toute l'activité est organisée. »* Dans cette zone, on retrouve notamment la Voie rapide urbaine (VRU) de Chambéry, qui concentre aussi tous les flux aux heures de pointes et parfois lors des vacances. Des réflexions ont déjà débuté sur cet axe. *« On avait lancé une étude de faisabilité sur le RER Grenoble-Aix. Il faut qu'on arrive à avoir une offre qui anticipe le trafic et s'y adapte. Il y a aussi un énorme enjeu environnemental car on a le passage de l'autoroute, qui est donc une zone à émissions. »* Pour **opérer un report du trafic sur le train**

(https://www.lessorsavoyard.fr/25810/article/2021-05-26/le-rer-savoyard-un-projet-sur-la-bonne-voie), Métropole Savoie sait déjà qu'il faudra répondre aux besoins en termes d'horaires et de fréquences…

Politique (/606315/iptc/politique) Transport ferroviaire (/606326/iptc/transport-ferroviaire)

Transport routier (/606276/iptc/transport-routier) Urbanisme (/606438/iptc/urbanisme)

Chambéry (Savoie) (/606451/locations/chambery-savoie)

Aix-les-Bains (Savoie) (/606603/locations/aix-les-bains-savoie)